

Conseil Municipal du 29 mars 2017

Décisions du Maire :

du 30 janvier 2017 : Signature d'un marché public avec la société Chartrez à Saint-Nicolas-lez-Arras dans le cadre d'une consultation relative à l'impression et la livraison du bulletin municipal « Liaisons » Année 2017.

du 16 février 2017 : Signature d'une décision du Maire avec l'association la Vache ! À Mons en Baroeul dans le cadre de l'organisation du spectacle « Tabliers comptines » pour les enfants du RAM.

du 8 mars 2017 : Signature d'un marché public avec la société NJC Economie à Biache dans le cadre d'une consultation relative à la mission de maîtrise d'oeuvre pour la déconstruction de la salle des fêtes.

du 14 mars 2017 : Signature d'un marché public avec la société CITEOS à Sainte-Catherine dans le cadre d'une consultation relative à la création de réseaux électrique tarif jaune et tarif bleu.

du 15 mars 2017 : Signature d'un marché public avec l'agence SLOSSE Artois à Saint-Laurent-Blangy dans le cadre d'une consultation relative à la fourniture et pose de columbarium en granit pour le cimetière de Saint-Laurent-Blangy.

Le conseil municipal a :

- autorisé la désaffectation et le déclassement de l'ancienne ruelle de la cité Versaillaise.
- autorisé la désaffectation et le déclassement de la salle des fêtes et de ses abords.
- autorisé la désaffectation et le déclassement d'un espace vert de la rue George Sand.
- autorisé la signature d'un bail à construction entre la ville et la SA Habitat 62-59 dans le cadre d'une rupture anticipée partielle pour la cession d'un terrain d'assiette.
- émis un avis favorable pour la cession de cellules commerciales appartenant à l'office public de l'habitat Pas-de-Calais Habitat.
- autorisé la demande de fonds de concours communautaire pour les travaux d'aménagement d'un terrain de football en synthétique au complexe Cuvilly à Saint-Laurent-Blangy.
- autorisé la constitution d'un groupement de commandes entre les villes d'Arras, Beaurains, Achicourt, Saint-Nicolas, Saint-Laurent-Blangy dans le cadre de la coopération intercommunale sécurité et tranquillité publique pour des travaux d'extension et de maintenance du dispositif de vidéoprotection.
- autorisé la constitution d'un groupement de commandes pour la maintenance des équipements informatiques des écoles dans le cadre de la coopération intercommunale entre les villes d'Arras et de Saint-Laurent-Blangy.
- désigné un représentant à la conférence intercommunale dans le cadre de la convention d'entente intercommunale avec la ville d'Arras pour la construction et le fonctionnement d'une école maternelle et de ses activités périscolaires.
- autorisé la signature d'un contrat avec la compagnie Bruit de Couloir dans le cadre du projet de contrat ville « Les Habitants entre en piste ».

- autorisé la signature de l'annexe à la convention CUA gestion de la base nautique et de la convention de mise à disposition des équipements de la base nautique au profit de l'ASL.
- autorisé la signature d'une demande de subvention auprès du CRCK des Hauts de France dans le cadre d'un appel à projet.
- autorisé la création de la bourse communale d'aide aux activités associatives.
- autorisé des remboursements d'accueil des loisirs hiver 2017.
- autorisé un remboursement du séjour jeunes 2017.
- fixé les modalités d'inscription au restauration scolaire et accueils de loisirs.
- autorisé la modification de la régie de recettes de la base nautique.
- fixé les montants des indemnités des élus.
- fixé le montant de la subvention 2017 au Centre Communal d'Action Sociale.
- fixé les taux d'imposition 2017.
- autorisé la signature d'une convention avec l'étoile sportive de football.
- autorisé la signature d'une convention avec la société immercurienne gymnique .
- autorisé la signature d'une convention avec l'association Sports et Loisirs.
- autorisé la signature d'une convention avec l'association Tennis de Table Immercurien.
- autorisé la signature d'une convention avec le comité des œuvres sociales du personnel communal.
- accepté la reprise anticipée du résultat de fonctionnement 2016 et sa prévision d'affectation.
- voté le budget primitif 2017.